
Présidence : Norvège

203ème SEANCE PLENIERE DU CONSEIL

1. Date : Jeudi 14 janvier 1999

Ouverture : 10 h 10
Suspension : 10 h 50
Reprise : 10 h 55
Clôture : 13 h 15

2. Présidence : M. K. Eide

S.E. M. Knut Vollebæk, Ministre norvégien des affaires étrangères, Président en exercice de l'OSCE, a pris la parole devant le Conseil (CIO.GAL/2/99).

Président, Fédération de Russie (PC.DEL/4/99), Allemagne - Union européenne (également au nom de la Bulgarie, de Chypre, de l'Estonie, de la Hongrie, de la Lettonie, de la Lituanie, de la Roumanie, de la République slovaque, de la Slovénie et de la République tchèque) (PC.DEL/1/99), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/3/99), Canada, Bulgarie (PC.DEL/5/99), République slovaque (également au nom de la République tchèque, de la Hongrie et de la Pologne), Turkménistan, Kirghizistan (également au nom du Kazakhstan et du Tadjikistan), Albanie, Géorgie (également au nom de l'Azerbaïdjan, de la Moldova et de l'Ukraine) (PC.DEL/14/99), Bosnie-Herzégovine, Ouzbékistan, Suisse, Turquie

3. Sujets examinés - Déclarations - Décisions :

Point 1 de l'ordre du jour : **RAPPORT DU HAUT COMMISSAIRE POUR LES
MINORITES NATIONALES**

Haut Commissaire pour les minorités nationales, Allemagne - Union européenne (également au nom de la Bulgarie, de Chypre, de la Hongrie, de la Lituanie, de la Roumanie, de la République slovaque, de la Slovénie et de la République tchèque) (PC.DEL/8/99), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/12/99), Fédération de Russie, République slovaque, Canada, Pologne, Estonie, Lettonie, Président

Point 2 de l'ordre du jour : **AFFAIRES COURANTES**

a) *Peine de mort en Lituanie* : Lituanie (PC.DEL/2/99), Allemagne - Union européenne (également au nom de la Bulgarie, de Chypre, de la Hongrie, de la

Lettonie, de la Lituanie, de la Roumanie, de la République slovaque, de la Slovénie et de la République tchèque), Saint-Siège

- b) *Moratoire sur la peine de mort au Turkménistan et au Kirghizistan* : Turkménistan (PC.DEL/11/99), Suisse, Allemagne - Union européenne (également au nom de la Bulgarie, de Chypre, de l'Estonie, de la Hongrie, de la Lettonie, de la Lituanie, de la Roumanie, de la République slovaque, de la Slovénie et de la République tchèque) Saint-Siège, Kirghizistan
- c) *Situation dans la Fédération de Russie* : Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/7/99)
- d) *Assemblée parlementaire de l'OSCE* : Bélarus
- e) *Elections au Kazakhstan* : Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/13/99), Suisse, Allemagne - Union européenne, Kazakhstan (PC.DEL/9/99), Kirghizistan, Fédération de Russie, Ouzbékistan (PC.DEL/10/99), Bélarus, Azerbaïdjan, Géorgie (également au nom de l'Azerbaïdjan et de l'Ukraine) (PC.DEL/15/99)

Point 3 de l'ordre du jour : RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL

- a) *Mission de vérification au Kosovo* : Secrétaire général
- b) *Budget 1999 de la Mission de vérification au Kosovo* : Secrétaire général
- c) *Centres de l'OSCE en Asie centrale* : Secrétaire général

Point 4 de l'ordre du jour : POURSUITE DE L'EXAMEN PAR L'OSCE DE LA QUESTION DE LA YOUGOSLAVIE (SERBIE ET MONTENEGRO)

Traité au titre des points de l'ordre du jour précédents

Point 5 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Décisions soumises à une procédure d'approbation tacite* : Président

Le Président a annoncé que la décision sur le budget unifié pour 1999, soumise à une procédure d'approbation tacite, n'a fait l'objet d'aucune objection (voir PC.DEC/282, dont le texte est joint en annexe au présent journal) et que la décision sur la date du Sommet 1999 de l'OSCE recommandée au Conseil ministériel, soumise à une procédure d'approbation tacite, n'a fait l'objet d'aucune objection (voir PC.DEC/283, dont le texte est joint en annexe au présent journal).

- b) *Questions de procédure* : Président

4. Prochaine séance :

Jeudi 21 janvier 1999 à 10 heures, Neuer Saal